REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction générale de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse

Promotion de la santé bucco-dentaire

Service dentaire scolaire (SDS)

La description

La promotion et la prévention de la santé bucco-dentaire est offerte en milieu scolaire dans une perspective de **santé individuelle et communautaire.**

Elle vise à **initier et consolider les compétences** des enfants en matière de santé bucco-dentaire dans les écoles.

Le contexte



Une loi adoptée en 1911 permet la création d'une policlinique dentaire scolaire destinée à la population scolaire n'ayant pas les moyens d'aller en cabinet privé. Actuellement, la loi sur l'enfance et la jeunesse fixe les missions et les prestations du service dentaire scolaire (SDS).

Les objectifs

Offrir aux élèves de toutes les écoles primaires publiques et subventionnées (enseignement régulier et spécialisé) :

1 **une éducation à la santé bucco-dentaire**
cours d'éducation et de sensibilisation donnés par une éducatrice à la santé buccodentaire



2 **un contrôle dentaire annuel gratuit**
examen visuel sans radiographie effectué par un médecin-dentiste



3 **un accès facilité aux soins dentaires conservateurs et orthodontiques**
soins prodigués par un médecin-dentiste spécialisé à la demande des parents



Les principales prestations du SDS*

SDS : Service dentaire scolaire

Éducation à la santé buccodentaire

Pour les **2P, 5P et 7P**[1], des **cours d'éducation à la santé bucco-dentaire** adaptés au développement de l'enfant sont donnés par des éducatrices sous la forme d'un :

- **enseignement**, informations et conseils pour garder des dents en bonne santé en évitant carie et gingivite
- **apprentissage d'une technique de brossage**, brosse à dents et autocollant en cadeau
- **brochure explicative** avec conseils alimentaires et informations de prévention



Exemple :

Une éducatrice en santé bucco-dentaire se rend dans une classe de 5P de l'école des Pâquis. Durant 90', elle enseigne, sensibilise et motive les enfants sur l'hygiène bucco-dentaire. Elle procède notamment à une expérience en créant une carie sur une dent géante pour mettre en évidence l'utilité du dentifrice fluoré et les dangers du sucre.

Dépistage des affections buccodentaires

Les dépistages buccodentaires des élèves **de la 1P à la 8P**[1] sont organisés par les assistantes dentaires des cabinets dentaires fixes et ambulants[2] du SDS auprès des établissements scolaires qui leur sont affectés. Les médecins dentistes effectuent le **contrôle dentaire gratuit** pendant les horaires scolaires. Un rapport est ensuite transmis aux parents.

Au secondaire I, un bon pour un contrôle gratuit par an est distribué, incluant 2 radiographies.



Exemple :

Tous les enfants de la classe de 3P de l'école de Marcelly se rendent pendant une période scolaire au cabinet de l'école Adrien-Jeandin pour un dépistage.

Une fillette présente plusieurs caries un rapport est alors adressé aux parents. Ceux-ci ont le choix de consulter un médecin-dentiste privé ou le cabinet du SDS de Thônex.

[1] Inclus les classes intégrées à l'école primaire (CLIEP), les écoles de pédagogie spécialisée (ECPS), et les classes d'accueil.

[2] Le SDS dispose de 10 cabinets fixes, 2 ambulants, 1 minibus et 2 cabinets spéciaux (Clair-Bois et Pédiatrie).

Soins dentaires en milieu scolaire

De 0 à 18 ans, **soins et conseils** sont fournis dans un des cabinets pour tout élève scolarisé ou domicilié à Genève. Les prestations suivantes sont proposées :

- soins d'hygiène (traitement de la gingivite)
- soins conservateurs (traitement de la carie)
- soins d'orthodontie (traitement des malpositions dentaires)

Les soins sont payants selon un **barème** établi sur base des revenus et le nombre d'enfants à charge pour **garantir l'accessibilité des soins**.



Exemple :

Un adolescent de 14 ans ayant des malpositions dentofaciales sévères est traité au cabinet d'orthodontie de Rive. Avant de commencer son traitement, il sera reçu par une assistante en prophylaxie qui lui effectuera un détartrage et vérifiera sa technique de brossage.



Le SDS collabore avec le SSEJ[1] dans la promotion des habitudes de vie et d'alimentation, ainsi que dans l'intervention précoce en cas de négligence, si non-traitement de caries urgentes et/ou nombreuses.

[1] Service de santé de l'enfance et la jeunesse

* Ces prestations sont également disponibles sur Dépistage et soins dentaires pour les enfants et les jeunes | ge.ch

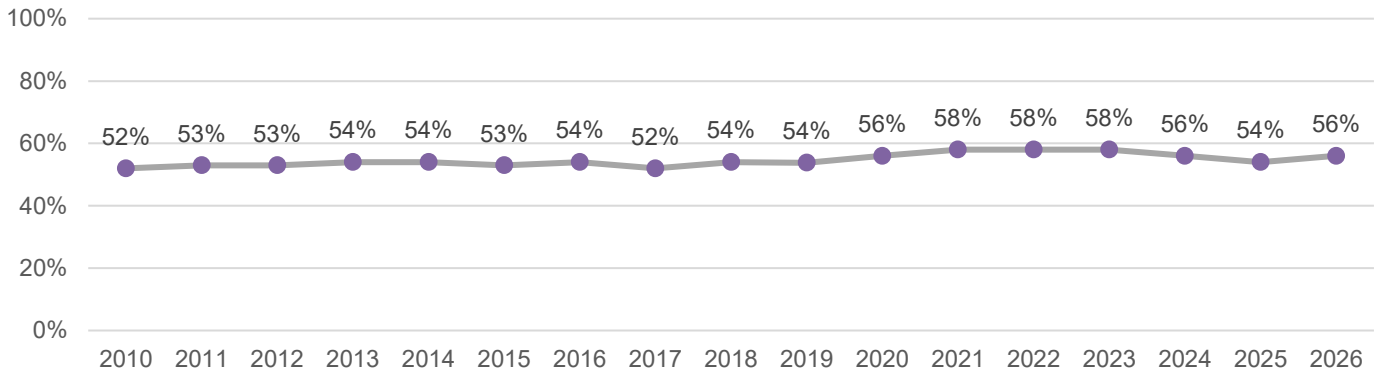
Les statistiques

Année **2025-26**

39’324
dépistages*

1'335
cours en santé bucco-dentaire réalisés

Proportion d'élèves ayant des dents saines* (2010-2025)

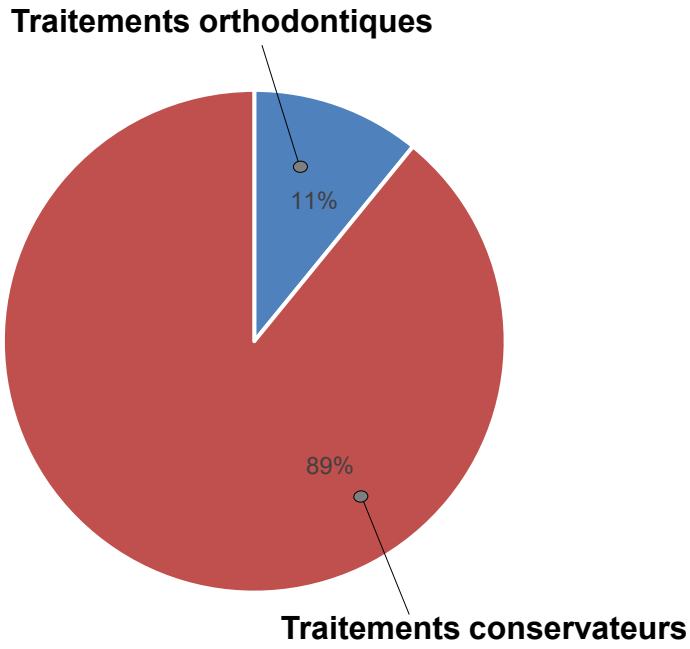


Source: données SISE, SDS

* Dépistages dentaires réalisés auprès des élèves du primaire et du spécialisé (avec un code dentaire)

Année **2025**

Au total 8’057 élèves
ont suivi un traitement en 2024 au SDS



Source: données SDS

Les postes budgétés à OCEJ
déc. 2025

60.2 ETP :
Assistante dentaire: 31.5
Médecin dentiste : 19.8
Éducatrice en santé bucco-dentaire : 3.4
Administration et direction : 5.7

Le budget
déc. 2025

Charges	**9.62 millions**
Recettes	**1.83 millions**

Les collaborations

Hôpital des enfants (HUG)
Clinique universitaire de médecine dentaire (CUMD)
Association des médecins-dentistes de Genève (AMDG)

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)
Direction générale de l'office médico-pédagogique (DGOMP)
Service de santé de l'enfance et la jeunesse (SSEJ)
Service de protection des mineurs (SPMi)

Liens utiles

Dépistage et soins dentaires pour les enfants et les jeunes | ge.ch

Analyse statistique de l'évolution de la carie dentaire: *E3. Dépistage dentaire en milieu scolaire* de la page Repères et indicateurs statistiques (RIS)

Bases légales :

Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ, 2018)
art. 1b et art.16 à 20